Projet de loi sur la fin de vie

Thierry Beaudet, Président du CESE, annonce une session finale avec les citoyens de la Convention les 26 et 27 avril

PUBLIÉ LE 10/04/2024

Suite à la présentation de la stratégie décennale pour le renforcement des soins palliatifs ainsi que du projet de loi sur la fin de vie en Conseil des ministres et la transmission du texte au Parlement, Thierry Beaudet se félicite que les travaux du CESE et de la Convention Citoyenne débouchent sur un processus législatif.

Le CESE annonce qu'il réunira la Convention Citoyenne pour une dernière session les 26 et 27 avril, en présence du Président de la République, de membres du Gouvernement et de parlementaires.

Ces deux journées, dites de « redevabilité » permettront aux citoyens de faire le point sur les suites données à leurs travaux dans le projet de loi, et de dresser un bilan sur l'expérience démocratique qu'ils auront vécue.

« Nous saluons la présentation de la stratégie décennale pour les soins palliatifs et celle du projet de loi sur la fin de vie en Conseil des ministres, qui annonce l'ouverture d'un débat parlementaire. La démocratie représentative prend le relais de la démocratie participative pour un accompagnement de la fin de vie à la hauteur des attentes et préoccupations de nos concitoyens. » déclare Thierry Beaudet, président du CESE.

Plus d'informations sur le programme de ces journées seront transmises prochainement.

Télécharger

© - copyright CESE - Mai 2024